


COLORIMÉTRIE

 Présentiel

PUBLIC

 7 heures

Ce stage s'adresse aux professionnels de la coiffure, désireux de maîtriser les éléments de colorimétrie et de progresser dans les prises de décisions et techniques de coloration ou de recoloration.

 8 personnes max

LIEU

La Suite
34 rue de Douarnenez 29000 Quimper

PROFIL DU FORMATEUR

Co-gérante de La Suite, Magali Saouzanet met plus de 20 ans d'expérience au service d'une approche globale de la coiffure professionnelle.

Elle allie coupe femme, chignon et expertise du cuir chevelu pour proposer une vision complète du métier. Son travail repose sur une lecture globale de la cliente, où la technique s'intègre à une compréhension fine des besoins et de l'image.

Elle accompagne les professionnels dans la précision du geste et la qualité de prise en charge.

PRE-REQUIS PÉDAGOGIQUES

Aucun

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les règles de bases en colorimétrie, le cercle chromatique et les hauteurs de ton
- Analyser la structure du cheveu et les fonds de d'éclaircissement
- Comparer les reflets et leur rôle dans la neutralisation
- Différencier les étapes du diagnostic spécifique à la technique d'éclaircissement et résoudre des cas techniques

🔗 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Identifier les règles de bases en colorimétrie, le cercle chromatique et les hauteurs de ton

- Comprendre les principes de la colorimétrie, maîtriser le cercle chromatique et l'influence de la couleur sur différentes hauteur de tons

Analyser la structure du cheveu et les fonds de d'éclaircissement

- Apprendre la composition du cheveu, comprendre les différents fonds d'éclaircissement et identifier les produits et les techniques appropriées pour chaque cheveu

Comparer les reflets et leur rôle dans la neutralisation

- Étudier les différents types de reflets, comprendre comment les reflets interagissent avec la couleur naturelle des cheveux, apprendre les méthodes de neutralisation des reflets indésirables

Différencier les étapes du diagnostic spécifique à la technique d'éclaircissement et résoudre des cas techniques

- Savoir comment réaliser un diagnostic capillaire complet, identifier les conditions préalables nécessaires à une technique d'éclaircissement réussie.

☰: CONTENU

• JOUR 1 MATIN :

Accueil et présentation de la formatrice et des stagiaires.

Recueil des attentes des participants, point sur le niveau d'expérience. Présentation du programme « COLORIMÉTRIE ».

Validation de la compréhension du programme de formation de cette journée.

Animation pour comprendre les principes de la colorimétrie, du cercle chromatique, des hauteur de tons.

Étudier la structure du cheveu. Les différents types de reflets, de neutralisation et savoir contrer les reflets indésirables.

Travaux pratiques en équipe : mener une analyse de colorimétrie.

• JOUR 1 APRÈS-MIDI :

Travaux pratiques en binôme : mener une analyse de colorimétrie et résoudre des cas techniques précis.

Différencier les étapes du diagnostic spécifique à la technique d'éclaircissement

Synthèse de la formation par la formatrice et les participants.

Remise d'une attestation, puis départs des participants après une évaluation à la suite de l'action de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode interrogative, explicative, démonstrative, participative et expérientielle.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Paper board, présentation numérique, supports de synthèse.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Feuille d'émergence à compléter par demi-journée.

- Avant la formation :

Test de positionnement sous forme de questionnaire.

- Pendant la formation :

Évaluation oral et pratique en cours de formation.

- Fin de formation :

Évaluation des acquis en fin de formation avec entretien formateur/stagiaire.

Enquête de satisfaction des participants.

Remise d'une attestation de fin de formation.

- Après la formation :

Évaluation à froid sous forme de questionnaire envoyé quelques semaines après l'action de formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

Jusqu'à 48 heures avant le début de la première journée et en fonction des places restantes.

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), La Suite s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.